



N° de fiche	Titre de la fiche protocolaire	Dernière mise à jour
FPE n°2	Cas suspects	08/09/2021

Définition d'un cas suspect

- Avoir de la fièvre et/ou au moins 1 symptôme évocateur à la Covid-19¹.
- Tout élève signalé (par la famille ou un personnel du LFC) comme étant cas suspect doit être isolé à son domicile durant toute la durée de ses symptômes. Un élève présentant des symptômes au LFC ne sera pas admis en classe.

Etapas à suivre par l'élève à son domicile au moment de sa suspicion

En cas de symptômes évocateurs de la Covid-19 à son domicile, la famille s'engage à :

1. Confiner l'enfant à son domicile et respecter strictement les gestes barrières.
2. Informier immédiatement l'établissement par courriel des raisons de l'absence de son enfant
 - Site de Mearag : courriel à envoyer à viesco@lfcaire.net
 - Site de Maadi : courriel à envoyer à secretariat-primaire.maadi@lfcaire.net
 - Site de New Cairo : courriel à envoyer à secretariat-primaire.nc@lfcaire.net
 - Site de Zamalek : courriel à envoyer à secretariat-primaire.zamalek@lfcaire.net
3. Consulter son médecin traitant si les symptômes ne sont pas banals ou persistent plus de 48h.
 - En cas d'absence supérieure à 48h, un suivi pédagogique sera assuré par le professeur principal/l'enseignant. Il appartient à la famille de le contacter par courriel.

Etapas à suivre par l'élève au LFC au moment de sa suspicion

En cas de symptômes évocateurs de la Covid-19 sur l'un des 4 sites, l'élève doit :

1. Arrêter toute activité et assurer un respect strict des gestes barrières
2. Se rendre à la vie scolaire ou au bureau de la coordinatrice du site afin de faire un point sur sa situation et entamer la procédure médicale et administrative. L'élève sera alors dirigé à l'infirmerie.
 - Isolement immédiat de l'élève avec un masque chirurgical dans une pièce permettant la surveillance de l'élève dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale
 - Appel immédiat de l'établissement à la famille pour venir chercher l'élève. La famille s'engage à venir récupérer son enfant au plus vite.
3. S'isoler à son domicile et respecter strictement les gestes barrières.
4. Consulter son médecin traitant si les symptômes ne sont pas banals ou persistent plus de 48h.
 - En cas d'absence supérieure à 48h, un suivi pédagogique sera assuré par le professeur principal/l'enseignant. Il appartient à la famille de le contacter par courriel.

Retour en classe

- En cas d'absence inférieure à 48h : retour sous présentation d'un justificatif écrit de la famille.
- En cas d'absence supérieure à 48h : retour sous présentation d'une attestation médicale (en anglais ou français) précisant la durée de l'isolement et l'absence de suspicion à la Covid-19. Sans remise de l'attestation médicale, le retour à l'école se fera 7 jours après le signalement (si disparition des symptômes).
- Dans tous les cas, retour de l'élève possible qu'après disparition des symptômes.



¹ Symptômes évocateurs : fièvre (température corporelle au-dessus de 38°C), maux de gorge, maux de tête, éternuements, courbatures, toux sèche, diarrhée, nausée, maux de ventre, nez qui coule, anosmie et agueusie (perte de la sensation de l'odorat et du goût), gêne respiratoire (pour les cas sévères).